

Conseil de quartier MULSANT mercredi 14 mars 2018

- M. le Maire,
- David Goutorbe, Président du Conseil de Quartier Mulsant,
- Roland Mignard, vice-Président du Conseil de Quartier Mulsant, Adjoint en charge du Cadre de Vie, Urbanisme, Circulation, Voirie et Stationnement,
- les membres du Conseil de Quartier Mulsant,
- Olivier François, Directeur Général Adjoint, pôle Environnement-Travaux, Roannais Agglomération,
- Havva Emek, Animatrice Energie, Service Développement Durable, Roannais Agglomération,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

David Goutorbe et Roland Mignard accueillent l'assemblée. Puis, M. Goutorbe déroule l'ordre du jour.

Des informations autour de la gestion des déchets

M. le Maire rappelle les compétences générales des communes dans les domaines : sanitaire et social, de l'enseignement (écoles maternelles et primaires), culturel, sportif et des loisirs, urbanisme , voirie, état civil, fonctions électorales, pouvoir de police du Maire, et aussi les compétences transférées à des communautés de communes comme Roannais Agglomération, compétente sur l'aménagement et le développement du territoire, les transports urbains et scolaires, l'habitat (développement de l'offre sociale de logements, réhabilitation de logements, politique de la ville dans les quartiers prioritaires), la culture et le tourisme (programmation culturelle, promotion du tourisme), l'enseignement supérieur (3000 étudiants à Roanne), la recherche et formation, la cohésion sociale, le sport, l'assainissement des eaux usées, l'assainissement non collectif, les eaux pluviales et l'entretien des rivières, l'agriculture et espaces naturels, et enfin l'environnement et les déchets dont la collecte et le traitement.

Le ramassage, le transport et le traitement des déchets représentent un coût - la collecte par exemple représente la moitié du coût global - qui est récupéré grâce à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui figure sur l'avis de taxe foncière, dont sont redevables tous les propriétaires de biens immobiliers bâtis. C'est le système choisi par Roannais Agglomération. Il est important de souligner qu'à Roanne, cette taxe n'a pas subi d'augmentation depuis le début de ce mandat.

Le gouvernement souhaite encourager la mise en place d'une taxe plus en rapport avec les quantités de déchets produits. C'est pour cette raison, dans certaines communes, et sur leur décision, que la taxe peut comprendre une part variable incitative basée sur la quantité, le mode de collecte (porte à porte ou apport volontaire), ou la nature des déchets produits.

L'augmentation incessante du volume et le caractère dommageable des déchets sont devenus des préoccupations majeures de la politique globale de l'environnement et de la lutte pour l'amélioration de notre cadre de vie. La gestion des déchets représente aujourd'hui un véritable enjeu, tant financier, en raison de l'augmentation croissante des coûts de gestion des déchets, qu'environnemental, lié d'une part au risque d'insuffisance des moyens de traitement à moyen terme, et d'autre part au gaspillage des matières premières.

Réduire le volume de nos déchets devient donc impératif, et passe par un inévitable changement de nos modes de vie, modes de production et de consommation, dans lequel nous sommes tous acteurs.

M. le Maire commente le diaporama ci-joint présentant des informations diverses sur la gestion des déchets sur le territoire, dont les différents modes de tri et leur valorisation, ainsi que les coûts.

Des questions et remarques relatives à cette présentation :

- Maurice Dessaux fait part de son scepticisme quant à l'instauration de la redevance incitative au poids dans certaines communes. Une conseillère approuve cette remarque, et souligne l'injustice que ce système génère

- au regard des personnes âgées ou à mobilité réduite qui rencontrent des difficultés pour trier leurs déchets et les transporter.
- Maurice Dessaux souhaiterait connaître le bilan écologique lié au ramassage des encombrants. Se révèle-t-il positif ? M. le Maire indique que lui-même avait déjà posé cette question il y a plusieurs années, elle était restée sans réponse.
 - Problématique des habitants qui ne rentrent pas leurs poubelles après le passage des camions de collecte.
 - Problématique de l'entretien autour des PAV. M. le Maire rappelle à cet égard, le coût de 250 000 €/an pour leur seul nettoyage par des équipes dédiées de Roannais Agglomération.
 - Remarque d'une conseillère : on demande beaucoup d'implication du citoyen pour réduire et trier ses déchets mais quid des industriels avec la multiplicité de leurs emballages ?
 - Maurice Dessaux : le positionnement des PAV rue du Fuyant et Pierre Semard gêne la visibilité des automobilistes. Serait-il possible de les reculer ? oui, sous réserve que l'accès des camions de collecte n'en soit pas perturbé.

La voirie

Olivier Jandard informe les conseillers des suites données aux différentes demandes du conseil de quartier, et délivre diverses informations contenues dans le document ci-joint.

En réponse à une interrogation sur l'arrivée de la fibre optique, il importe de consulter le site de l'opérateur Orange pour vérifier les dates d'installation : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

M. le Maire interroge le conseil sur ses choix d'un projet qui pourrait être contenu dans l'enveloppe des 100 000 € allouée à chaque conseil de quartier, successivement chaque année. Le Conseil souhaiterait une poursuite des aménagements des bords du Renaison.

Les animations

David Goutorbe souligne la collaboration constructive du Conseil avec l'Union Commerciale et le Centre Social, qui sont de formidables appuis à l'organisation des diverses animations. Puis, il énumère les événements programmés ou en réflexion pour cette année sur le quartier :

- **Fête des voisins** : Animation conduite par le Centre Social, qui pourrait se réaliser au fond de la place Victor Hugo, le 25 mai à partir de 18h00. Il s'agit de réunir les habitants du quartier autour d'un temps convivial, avec un repas tiré du sac et une animation musicale que Fabrice Joanin proposera. Une dizaine de tables et une vingtaine de bancs seront nécessaires et réservés à la Ville. Le Centre Social proposera un atelier maquillage et un atelier sculpture sur béton cellulaire.
- **Fête de la musique** : le 20 juin à partir de 18h. Cette année se tiendra un bal populaire avec un orchestre sur la place Victor Hugo. Virginie Gravière se charge de rencontrer Tango Vagabond. Simultanément, l'Union des Commerçants Mulsant proposerait une animation aux « Jardins des Senteurs » sur le thème des métiers de bouche, avec dégustation de produits locaux, plateaux repas et présence d'un orgue de barbarie.
- **Halloween** le 31 octobre. Au programme : jeu de piste, maquillage, et atelier de déguisement.
- **Fête de fin d'année** : L'animation se déroulerait sur une seule journée en partenariat avec l'Union des Commerçants Mulsant.
- **Animation autour de l'éco-consommation** dimanche 3 juin sur le marché de la Place Victor Hugo, proposée par Roannais Agglomération pour sensibiliser au tri sélectif et à la valorisation des déchets.

Autres idées

- Une boîte à livres au Jardin des Senteurs
- Un parcours de reconnaissance historique du quartier
- Théâtre de rue. Nicolas Chevalier, membre de la troupe Entr'potes, expose son projet. Il projette de

mettre en scène un endroit, un lieu, et d'en raconter l'histoire ... Le conseil de quartier pourrait s'associer à ce projet. M. le Maire approuve cette idée dont il échangera avec Mme Guillermin, Adjointe à la Culture.

- Un projet du Centre Social sur l'éducation alimentaire, une sensibilisation des jeunes autour du « bien manger ». Le Conseil et les commerces alimentaires du quartier pourraient s'associer à la mise en œuvre de cette animation.

Le planning des réunions des groupes de travail

Voirie : le 28 mars à 18h30 au Centre Social,

Animation : le 4 avril à 18h30 au Centre Social.

Informations diverses et échanges avec M. le Maire

- Un conseiller informe de l'ouverture d'un point postal, hors échange d'argent, au Carrefour City 16, Place Victor Hugo. On soupçonne les prémices de la fermeture du bureau de poste rue Emile Zola pour cause d'activité jugée insuffisante, comme d'autres bureaux à Roanne, déplore M. le Maire. Une immense majorité des activités postales seront cependant possibles à partir du point postale du Carrefour City.
- Devenir de l'école du Fuyant d'Oudan ? Les lieux sont très vétustes, énergivores et dans la suite logique de la politique de regroupement des écoles, ce site devra subir soit une rénovation, soit une réaffectation. M. le Maire indique la réflexion actuelle de la Ville sur un éventuel projet de création d'une nouvelle école, moderne, en centre ville qui pourrait regrouper plusieurs écoles de la périphérie. Rien n'est encore acté.
- Maurice Dessaux: la sortie à l'intersection des rues St Alban/ Janin est dangereuse du fait des stationnements qui gênent la visibilité sur la rue St Alban. Est-il possible de repousser la bande de stationnement ? Cette problématique a déjà été étudiée par le groupe voirie ; des solutions seront mises en œuvre dans les prochains jours, et étendues à l'intersection des rues Renan/Rabelais où l'on rencontre la même problématique.

L'ordre du jour étant épuisé, David Goutorbe lève la séance à 20 h 30.

**Prochain Conseil de Quartier mercredi 13 juin à 18h30
Centre Social Marceau, 3, rue Marceau.**